

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 18

Présents : 6

Exprimés : 6
(dont 0 pouvoir donné)

Vote

Pour : 6

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : jeudi 27 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Prefecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20250403 03

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt cinq le trois avril

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 00, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS à Lodève sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S. Cette séance fait suite à celle du 27 mars pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.

Présents :

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S., **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève,

membres qualifiés : **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **MARTINEZ Marie Line** représentant l'association CLIC, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF,

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés :

Absents :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie,

membres qualifiés : **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **ABRIC Charles** de l'association APF, **LEBON Brigitte** représentant l'association MJC, **LEDERMAN Thérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°3

Approbation du compte administratif 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

l'article 1612-12 : l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif du CIAS, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité, ces documents doivent être concordants,

l'article L2121-14 : le compte administratif est soumis à l'approbation du conseil d'administration hors de la vue du Président

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2024 du CIAS annexé à la présente délibération, est exposé au conseil d'administration ce jour,

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle pour le vote, et que Madame la Vice Présidente assure la présidence de séance pour cette affaire,

FONCTIONNEMENT dépenses

Chapitre	CA 2024
011 - Charges à caractère général	61 245,84
012 - Charges de personnel et frais assimilés	340 649,38
65 - Autres charges de gestion courante	10 447,90
Total des dépenses de gestion courante	412 343,12
66 - Charges financières	5 706,70
67 - Charges exceptionnelles	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	418 049,82
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 204,79
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 204,79
TOTAL dépenses de fonctionnement	420 254,61

FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	39 710,50
74 - Dotations, subventions et participations	403 794,41
75 - Autres produits de gestion courante	21,19
013 - Atténuations de charges	0,00
Total des recettes de gestion courante	443 526,10
77 - Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	443 526,10
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	5 001,45
TOTAL des recettes de fonctionnement	448 527,55

INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2024
20 - Immobilisations incorporelles	3 264,00
21 - Immobilisations corporelles	979,12
Total des dépenses d'équipement	4243,12
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 754,64
Total des dépenses financières	26754,64
Total des dépenses réelles d'Investissement	30997,76
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 214,38
TOTAL des dépenses d'investissement	58212,14

INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2024
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00
Total recettes d'équipement	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	28 034,41
Total recettes financières	28034,41
Total des recettes réelles d'Investissement	28034,41
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 204,79
Total des recettes d'ordre d'investissement	2204,79
TOTAL des recettes d'investissement	30239,2

Oui l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 6
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2024
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire
- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

Signé électroniquement par
Le 4 avril 2025
ORDONNATEUR
Monique GALEOTE



ANNEXE : compte administratif 2024